



DOSSIER
Le
rayonnement
des mobiles

P. 4/5

LE GUIDE DU MOIS
Forum régional
des juniors
associations P. 2



ÉDITO

60 % des citoyens européens se sont abstenus de voter le 6 juin dernier. Ce résultat confirme malheureusement ce que nous écrivions dans le dernier éditorial : "La citoyenneté européenne a du mal à s'imposer... elle reste certainement à se construire dans les esprits." Les raisons sont multiples. À ce propos, le président de la Ligue observe : "Il faut dire que derrière la formule - citoyenneté de l'Union -, le contenu des droits conférés est bien modeste : le droit de vote reste limité aux élections européennes et aux scrutins locaux, aucun imaginaire agrégatif fondé sur une histoire commune collectivement appropriée, sur des symboles partagés, ne lui sert de soutien..." Une raison qui nous paraît majeure. En 1866, le journaliste républicain Jean Macé exhorte à la formation des citoyens. Il considère que la garantie de la démocratie passe par "l'éducation au suffrage universel". Pour cela, il crée en France une Ligue de l'enseignement, semblable à celle créée deux ans plus tôt en Belgique.

On voit dès lors combien les femmes et les hommes qui s'engagent, au sein de la Ligue, par l'action, sur des valeurs démocratiques et républicaines, sont engagés sur une longue route et ne peuvent prétendre aspirer au repos ; notre mouvement, tant sur le plan de l'action que de la réflexion, n'est jamais en... vacances. Il est ponctué de temps forts au plan national comme au plan fédéral et local par des actions et des engagements.

À ce titre, il convient d'évoquer la semaine du "théâtre actif" de Lempdes, animée par le secteur culturel de la FAL, le rassemblement USEP de Lempdes - 1 500 scolaires en démonstration de sports collectifs sur les stades -, le festival de danse "Les arts s'emmêlent", une collaboration des plus heureuses FAL-UFOLEP.

Autant d'actions dont il convient de saluer la qualité, l'esprit et l'enthousiasme des participants, autant d'actions qui témoignent de l'ampleur de notre mouvement d'éducation populaire et forgent une image qui nous fait honneur. Un autre temps fort national : les Journées d'étude des responsables fédéraux (JERF), consacrées cette année à la réforme de la Ligue, réforme nécessaire et urgente. Pour s'adapter aux mutations de notre société, une réflexion - qui se poursuivra à l'assemblée générale de la Ligue - sera rapportée dans un prochain numéro. Réflexion collective à laquelle chacun est invité à contribuer dans son association pour que vive la Ligue ! Et bon été !

Le comité de rédaction

FESTIVAL MULTI-ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Les arts s'emmêlent



Cette année, le service culturel de la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme et le comité départemental UFOLEP ont décidé de s'associer pour organiser une grande rencontre à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand les 22 et 23 mai. Ce festival regroupe trois événements annuels de danse et un événement multi-activités artistiques.



Les Chemins de la danse

Cette rencontre départementale est organisée pour la quatorzième fois, d'abord par l'amicale laïque de Cébazat, puis par la FAL au Sémaphore et depuis 2008 à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand.

L'objectif des Chemins de la danse est de permettre aux danseurs de nos associations de bénéficier d'un temps de scène pour valoriser le travail effectué sur l'année scolaire. Il n'y a ni sélection ni concours afin de ne pas pénaliser ceux qui disposent de peu de moyens à l'année. Dans le département, les rencontres organisées par les écoles de danse ou les autres fédérations de danse ont des exigences de coût et/ou de niveau trop élevées, notamment pour un public rural ou des quartiers.

Une spécificité : les pratiquants alternent les rôles de danseur sur une vraie scène de spectacle et de spectateur afin de s'identifier aux différentes techniques de danse (pour la richesse culturelle, pour mêler les mouvements... ou en vue de trouver sa voie...) et à différents niveaux de pratique (se confronter aux autres, se situer par rapport à sa propre pratique, se projeter dans le futur...). Être à la fois danseur et spectateur (comme dans le sport : joueur et arbitre), c'est mieux percevoir la complexité de chacun de ces rôles et gagner en savoir-être.

D'autres actions en direction des jeunes sont mises en place pendant l'année. Plusieurs groupes ont pu bénéficier de l'aide de la FAL dans l'accompagnement du jeune spectateur sur les différentes programmations professionnelles (Graine de spectacle, Comédie de Clermont...).

La Fédération des associations laïques espère ainsi initier une dynamique en direction des pratiquants et des populations. Faciliter l'accès à la pratique jusqu'en milieu rural et dans tout le département... Diminuer le coût de la pratique pour lui permettre d'exister... Sans pour autant priver, pour des raisons géographiques et/ou d'origines socioprofessionnelles, ceux qui à

l'issue de leur année de travail attendent par la pratique de la scène le résultat de leurs efforts.

Ce grand jour de fête pour tous ces jeunes venus d'horizons différents est une occasion formidable de création, de partage et de découverte.

Au fil de la danse

Ce festival départemental se déroule depuis 2006 à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand.

Il permet aux ateliers de chorégraphie et aux jeunes compagnies amateurs de valoriser leur travail dans des conditions techniques professionnelles. La programmation se fait en fonction des créations et des travaux en cours. Il ne s'agit plus de répartir la durée du spectacle équitablement entre chaque groupe, mais de donner les moyens à chaque groupe de présenter son travail dans de bonnes conditions techniques et de durée. L'action est complétée par des formations et des rencontres avec des professionnels ainsi que par des échanges dans les communes et sur les territoires.

Festival national UFOLEP de danse

Le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme a organisé le second Festival national de danse à Clermont-Ferrand en complément aux Chemins de la danse et Au fil de la danse.

Cet événement a permis à des groupes extérieurs à la région de présenter leur travail dans les meilleures conditions et a été pour tous un grand moment d'émotion, d'échange et de découverte.

Cette belle manifestation des Arts s'emmêlent réalise la rencontre entre différents ateliers et initiations à la pratique artistique et des activités physiques associées. Les ateliers ont permis de pratiquer hip-hop, step, danse country ou pour de nombreux jeunes le théâtre. Tout le monde a profité des démonstrations et des expositions de peinture, de céramique et de broderie. Danseuses, danseurs, comédiens, comédiennes et metteurs en scène

issus de différentes associations se sont rencontrés régulièrement tout au long de l'année pour un travail croisé qui mêle danse et théâtre. De ces rencontres sont nées deux créations originales qu'ils ont présentées chaque soir pendant les spectacles de danse.

Le partenariat avec la Ville de Clermont permet de maintenir cette organisation et donc la vie associative autour de la danse dans le département. La salle Jean-Cocteau correspond davantage aux exigences d'accueil du public et permet de mettre à nouveau les danseurs dans le rôle de spectateur (l'un des objectifs premiers de la manifestation et qui n'était plus possible au Sémaphore). Il n'y a plus de limitation du nombre d'inscriptions et donc il n'y a plus ces "sélections" tacites (bien que non désirées) pour des raisons matérielles d'organisation. Le prestige de la salle de la capitale auvergnate donne un second souffle à la manifestation.

On est loin avec ce festival multi-artistique de ces conceptions élitistes des arts, et de la danse en particulier. Toutes les pratiques ont ici droit de cité et droit de scène. Ni vedettariat ni mercantilisme : nous n'hésitons pas à le répéter - à le préconiser -, le développement de la vie associative, la place de la culture, le goût des arts contribuent au dynamisme de la cité et à la vitalité de la démocratie.

Modifications à la FAL

À la date du 15 juin 2009, deux postes de responsable de service de notre fédération sont susceptibles d'être vacants :

- ✓ le poste de responsable du service fédératif, sport pour tous UFOLEP - APAC Assurances ;
- ✓ le poste de responsable du service éducation, jeunesse, culture.

Les nouvelles contraintes budgétaires imposent à notre fédération d'opérer un recrutement parmi des non-enseignants.

Renseignements : 04 73 91 00 42 - fal63@fal63.org

ICI & LÀ

France

• **Contrat d'accompagnement dans l'emploi**

Après avoir longtemps critiqué les emplois jeunes initiés par le gouvernement Jospin et dont 80 % auraient trouvé un emploi stable, la majorité actuelle vient de lancer les CAE (contrats d'accompagnement à l'emploi), ouverts aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, sans condition d'âge. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée pouvant aller jusqu'à deux ans. À noter une petite subtilité qui fait que l'employeur, dans le cadre de la convention avec le Pôle emploi, doit renouveler sa demande tous les six mois. Pourquoi à votre avis ? Tout simplement pour qu'à chaque fois, elle soit comptabilisée comme une création d'emploi ! C'est-à-dire quatre créations d'emploi pour la même personne sur vingt-quatre mois ! Ce n'est pas beau ça !

• **Nouvelle bombe contre la laïcité**

Le décret du 16 avril 2009 portant publication de l'accord entre la République française et le Saint-Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes dans l'enseignement supérieur est paru au *Journal officiel* avec entrée en vigueur au 1^{er} mars 2009. Jusqu'à présent, les instituts catholiques ayant des accords avec la puissance publique devaient faire valider leurs formations par l'État. Le Vatican est désormais en droit de délivrer des diplômes universitaires. Pour le sociologue des religions Jean Baubérot, "c'est un des fondements de la laïcité de l'enseignement qui est mis en cause, car celle-ci repose sur la collation des grades par les universités publiques. On donne une possibilité de pression du Saint-Siège sur les instituts catholiques. Le Vatican a refusé par le passé de nommer des professeurs dont les idées ne lui plaisaient pas. Qu'advient-il des formations médicales ou de bioéthique et de celles qui développent une approche scientifique des religions ?"

Ce décret, qui a fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'État de la part de la Ligue de l'enseignement, crée une nouvelle inégalité au profit du catholicisme ; pourquoi alors ne pas étendre la mesure aux autres religions ? Nicolas Sarkozy veut réofficialiser de façon rampante "les racines chrétiennes de la France".

• **La culture au faciès ?**

Bravo ! L'entrée des musées nationaux sera désormais gratuite pour les moins de 26 ans ! Hélas ! Madame Christine Albanel, ministre de la Culture, vient de faire savoir que cette gratuité serait réservée aux seuls Européens. Ainsi, le jeune Béninois ou le jeune Burkinabé devra payer sa visite au musée du Quai Branly s'il veut retrouver les témoignages des civilisations de ses ancêtres. Ainsi, le jeune touriste égyptien n'aura pas l'accès libre au Louvre pour voir la collection des antiquités... égyptiennes ! Mais peut-être qu'alors, son copain Mamadou, Malien récemment légalisé et employé par intérim à l'entretien du bâtiment, pourra-t-il le faire pénétrer en cachette... Soif de culture, quand tu nous tiens !

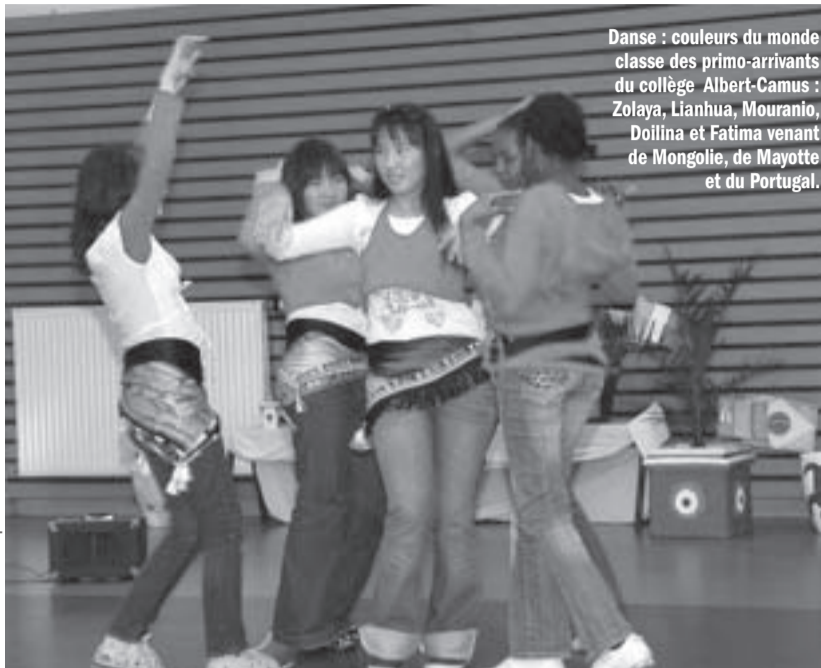
RENDEZ-VOUS

USEP

• Les 25 et 26 juin : journées départementales de la pétanque scolaire à la Maison des boulistes à Clermont-Fd

UFOLEP

• Le 27 juin : poursuite sur terre au puy Long à Clermont-Fd
• Le 28 juin : journée détente triathlon UFOLEP par équipes à Pont-du-Château
• Le 5 juillet : les Copains à Ambert
• Les 18 et 19 juillet : 24 heures de tir à l'arc à Viscomtat



Danse : couleurs du monde classe des primo-arrivants du collège Albert-Camus : Zolaya, Lianhua, Mouranio, Döllina et Fatima venant de Mongolie, de Mayotte et du Portugal.

© Photo amicale laïque de Riom

"Demain en France" Chantier d'expressions

Opération menée depuis 2006 par la Ligue de l'enseignement, aidée du mécénat de la Caisse des dépôts, le chantier d'expressions concerne des jeunes de 12 à 20 ans orientés vers "une éducation artistique largement partagée". Créée en 2006, l'opération "Demain en France" concerne douze régions françaises, vingt-deux fédérations départementales de la Ligue, soixante-trois ateliers dans lesquels plus de huit cents jeunes sont impliqués. Cette année, huit départements nouveaux, dont le Puy-de-Dôme, ont rejoint l'activité. Cette première édition puydômoise a été conduite dans les collèges clermontois Albert-Camus et l'Oradou par Françoise Bernard, conteuse et membre du C.A. de la FAL et par les professeurs Anne-Laure Daniel et Nadia Maouchi. Autour du thème

"Rester en France, apprendre, vivre et travailler en France", le moment fort de cette démarche a été la rencontre des 11 et 12 mai derniers avec un groupe d'élèves de 3^e du collège Pierre-Mendès-France du Val-de-Reuil (établissement de l'Eure classé en ZEP). Présentation des réalisations, matches d'improvisation, œuvre collective *Regarder, écouter*, table ronde avec la participation des différents partenaires ont fait la richesse de ces deux journées. L'amicale laïque de Riom avait délégué les techniciens de sa section vidéo pour capturer l'événement. Le film ainsi obtenu sera au programme d'une prochaine rencontre. La FAL 63 était représentée par Cyril Do-Duc et Christophe Vezon, délégués culturels et Amandine Tixier-Cros, coordinatrice jeunesse/éducation.

Forum régional des juniors associations à Clermont-Ferrand



Ce rassemblement a réuni une dizaine d'associations du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Haute-Loire.

Les juniors associations d'Auvergne ont investi le parvis du centre d'animation de La Gauthière pour la première rencontre régionale qui s'est tenue le samedi 6 juin. Organisé par la Ligue de l'enseignement (FAL et URFAL) et par le centre d'animation de La Gauthière (structure DAJL de la Ville de Clermont-Ferrand), ce rassemblement a réuni une dizaine d'associations venues du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Haute-Loire. Depuis plus de dix ans, le dispositif "junior association" permet à de jeunes mineurs de s'associer pour réaliser leurs projets de manière autonome. L'organisation d'un forum d'ampleur régionale a permis de valoriser à la fois ce dispositif, les jeunes et ce quartier.

Le temps d'un après-midi festif et convivial, les jeunes ont bénéficié d'un espace de rencontres, d'échanges et de libre expression. Forum, scènes ouvertes, échanges d'expériences, témoignages et ateliers pratiques ont montré à tous, notamment aux représentants de la Ville de Clermont (Simon Pourret, adjoint, représentait le maire) et à Thierry Crosnier, délégué national du RNJA (Réseau national des juniors associations), la diversité des activités pratiquées, l'étendue du talent et le dynamisme de ces jeunes. En plus de la vitrine ouverte sur les juniors associations, les jeunes du quartier de La Gauthière ont pu profiter d'animations gratuites et d'un concert qui a clos cette journée.

Formation des maîtres en Auvergne

L'USEP légitimée par l'IUFM

Les cent soixante-dix professeurs d'écoles stagiaires de la région Auvergne, en fin de formation (PE2), ont bénéficié d'une journée de sensibilisation et d'information organisée par le comité régional USEP Auvergne en collaboration avec l'IUFM d'Auvergne. Celle-ci s'est déroulée le mercredi 3 juin sur les installations sportives mises à disposition par la Ville de Vichy en associant une rencontre sportive "multi-activités" concernant plus de quatre cents enfants de la région et des tables rondes exploitant les problématiques, "partis pris" et atouts de l'USEP et leur mise en place en Auvergne. Toute la journée, une quinzaine d'activités au choix ont été pratiquées simultanément par plusieurs groupes d'enfants : ■ **activités compétitives** : handball et rugby ; ■ **activités de découverte** : tennis, golf, escrime, course d'orientation, activités du cirque, sport boule, tir à l'arc, canoë-kayak, trampoline. Elles ont été encadrées par l'USEP 03, 15, 43 et 63, les conseillers pédagogiques départementaux et de circonscription, les fédérations sportives et des volontaires



PE2 des IUFM. Parallèlement, quatre tables rondes furent suivies par les professeurs d'écoles stagiaires avec des thématiques différentes : ■ **thème 1** : Quelle complémentarité entre l'USEP, l'école et l'EPS ? ; ■ **thème 2** : L'USEP, fédération sportive et scolaire : de la collaboration au partenariat avec le monde associatif ; ■ **thème 3** : Quelle complémentarité, valeur ajoutée entre la formation initiale et continue de l'USEP ? ;

■ **thème 4** : Comment l'USEP, en liaison avec les collectivités territoriales notamment, peut-elle contribuer à la cohérence nécessaire des activités physiques et sportives proposées aux élèves de l'enseignement du premier degré ? L'ensemble de ces tables rondes fut animé par Jean-Michel Sautereau, président de l'USEP nationale. Parmi les intervenants, on peut citer Messieurs Gérard Duthy, Frédéric Gilardot, Mokhtar Kachour et Jean Verlucco, respec-

tivement inspecteurs d'académie de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ; Paul Busuttill, directeur de l'IUFM ; Philippe Léotoing, président de l'USEP 63 ; Michel Lacroix, président de l'USEP 03 ; Jean-Pierre Rumin, président de l'USEP 15. Le mouvement sportif était représenté par Yves Leycuras, président du CROS ; Annie Laurent, présidente de la Ligue d'Auvergne d'athlétisme et Jean-Claude Madelmont, membre du comité régional de rugby. Les collectivités territoriales avaient comme représentants Roger Gourbier adjoint aux sports de la Ville de Vichy ; Alain Devernois, adjoint au maire chargé des écoles de la Ville de Lempdes (63) ; Yves Lair, président du comité régional des offices municipaux du sport. À noter également la participation d'Yves Touchard, chargé de mission au ministère de l'Éducation nationale et de Gérard Bloch au titre de l'URFAL. Philippe Béraud, vice-président de l'USEP Auvergne, devait remercier l'aide des différentes institutions et en particulier le Conseil régional d'Auvergne sans lequel le financement de cette journée n'aurait pu être assuré.

Cycloclub "Les Copains" Maintenir la forme d'Ambert

Les Copains", c'est avant tout le titre du célèbre roman de Jules Romains qui a fait connaître au monde la mairie ronde d'Ambert. "Les Copains", c'est le nom d'une rencontre cyclotouriste renommée dans l'Hexagone et même au-delà de nos frontières. "Les Copains" enfin, c'est une association 1901 ambartoise affiliée depuis ses débuts à la FAL qui organise annuellement ce réputé et éponyme rassemblement cycliste. Nous allons vous raconter son histoire.

Il était une fois, en juin 1988, un petit rassemblement de cyclos qui a eu un certain succès et qui fit connaître une fois de plus les beautés du Pays d'Ambert. Les organisateurs ont voulu pérenniser leur épreuve, lui donner un goût de terroir. Ainsi naquit en décembre 1988 le cycloclub "Les Copains". Cette association tel Janus a deux visages ou plutôt, pour revenir à son véhicule préféré, roule sur ses deux roues.

La première roue, c'est bien sûr l'organisation de cette rencontre qui en est à sa 22^e édition et qui a rapidement pris beaucoup d'ampleur. En effet, "Les Copains", ce sont : une année de préparation avec l'aide d'une salariée à temps plein, vingt-deux réunions pour recruter dans chacune des communes traversées quatre cents "signaleurs" qui ont la tâche ingrate d'assurer la sécurité des concurrents, deux cents autres bénévoles qui vont s'occuper de la logistique et en particulier de préparer les trois mille



La seconde roue, c'est la vie du club, les bons moments que "les copains" passent ensemble, les espaces de convivialité nécessaires à la cohésion du groupe. Que font-ils dans ces moments-là ? Vous l'avez peut-être pressenti : ils font du vélo, le samedi pour les licenciés ; le dimanche sur un parcours plus facile et adapté à l'ensemble de la famille et aux plus âgés. Quand la météo se fait moins clémente, les cyclotouristes laissent leurs montures à la maison pour quelques randonnées pédestres, à skis (alpin et nordique) ou encore en raquettes. Ainsi, ils conservent la forme, la célèbre... forme d'Ambert.

Car il faut qu'ils soient en forme toute l'année pour mener à bien leur mission et Christian Miolane, le président actuel qui a succédé il y a quelques années à Alain Rouillard et à Jacques Lafont, nous a cependant confié ses craintes pour l'avenir : la tâche est usante et les bonnes volontés se font rares, notamment parmi les jeunes. Le tissu associatif pourrait rapidement s'étioler si la relève nécessaire ne se présente pas rapidement et ce, malgré le soutien des pouvoirs publics. Le Pays d'Ambert, qui chaque année participe activement à l'organisation de l'épreuve à travers ses associations locales et qui réserve un accueil chaleureux aux concurrents, ne saurait permettre aux amis de la petite reine et à l'association "Les Copains" de "perdre les pédales".

repas chauds nécessaires aux appétits de tous, la recherche de partenaires privés, d'artistes amateurs ou professionnels pour assurer les animations tout au long du parcours, la chasse aux subventions indispensables à l'équilibre financier de l'ensemble, 130 000 euros de budget... Tout cela n'est qu'un aperçu de l'énorme travail d'affinage qui incombe à la centaine d'adhérents de l'association pour accueillir chaque 1^{er} dimanche de juillet plus de deux mille participants.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

Cette année, de nombreuses nouvelles associations ont rejoint notre mouvement et nos valeurs :

- La Compagnie Human Style à Clermont-Fd fait partager sa passion de la danse par la mise en œuvre de spectacles, créations et tournées.
- Chauri'Arc de Chauriat qui pratique le tir à l'arc olympique sous toutes ses disciplines.
- Le Club intercommunal de gymnastique artistique sur la communauté de communes de Mur-ès-Allier pratique la gymnastique artistique dans un esprit laïque favorisant l'accès à la compétition à un plus grand nombre et en développant au maximum la citoyenneté de ses adhérents.
- XC 63 à Pérignat-lès-Sarliève pratique du VTT en cross-country.
- L'association sportive de la police section escalade qui développe désormais cette activité pour ses membres.

- Le Volvic tennis-club mène toutes actions pour le développement et la pratique du tennis.
- Le comité des fêtes Anima'pique anime des fêtes traditionnelles et des activités permanentes : théâtre, APE, loisirs créatifs...
- Nohanent Puy Valeix encourage diverses pratiques sportives.
- Les Archers de Mirefleurs développent le tir à l'arc.
- Le comité des fêtes de Trézioux dont la section APE rejoint l'UFOLEP.
- Chas Sport'Bien promotionne les rencontres sportives occasionnelles et la multi-activité sur la commune de Chas.
- L'amicale laïque de Chamalières crée des activités et manifestations à vocation sociale, culturelle et de débat.
- L'association USEP de l'école publique J.-Ferry de Gerzat.
- L'amicale laïque des écoles du Moutier (Thiers) organisera des acti-

- vités autour de l'école en collaboration avec l'équipe éducative.
- Les Fous du volant pratiquent désormais le badminton en UFOLEP sur Brassac-les-Mines.
- L'association mosaïque culturelle à Ausat-la-Combelle œuvre pour le développement social, culturel, économique et touristique du canton de Jumeaux et ses environs.
- Combronde Volley-ball souhaite organiser autour de cette activité diverses manifestations mais aussi des rencontres extrasportives.
- Sport Volcan souhaite développer et organiser des activités et manifestations sportives autour de Nébouzat.
- Le football club de Charbonnières-Mines participe au championnat UFOLEP vétérans.
- Sport loisirs Saulzet favorise la pratique du sport loisir et notamment de la randonnée pédestre et VTT.

ÉCHOS

Anima'pique à Saint-Jean-des-Ollières

- Le 27 juin, la "Nuit des piqueurs" : rando/promenade à étapes gourmandes, festives et culturelles. Deux boucles d'environ 6 km chacune, de 20 h jusqu'au milieu de la nuit et de 3 h du matin à l'aube. Rendez-vous sur la place à Saint-Jean dès 19 h - Départ impératif à 20 h.

- Le 9 août : randonnée pédestre ouverte aux cavaliers et VTT avec trois parcours de 12, 18 et 28 km avec des ravitaillements, un repas "maison" et une tombola gratuite.

Renseignements et réservations : 04 73 70 66 01 ou 04 73 70 91 73

5^{es} Rencontres Marc-Robine à Saint-Bonnet-près-Riom

"On connaît la chanson" présente les 5^{es} Rencontres Marc-Robine du 15 au 19 juillet au Gamounet à Saint-Bonnet-près-Riom :

- le 15 juillet à 21 h : Yvan Dautin - Claire Elzière chante Pierre Louki ;
- le 16 juillet à 15 h : débat "La chanson de Jean Ferrat" et à 21 h : Les Octaves chantent Jean Ferrat - Francesca Solleville ;
- le 17 juillet à 15 h : Francesca Solleville : 50 ans de chanson ! et à 21 h : "Je suis un petit pachyderme de sexe féminin" les poèmes de Colette Magny interprétés par Odja LLorca - Jean Vasca ;
- le 18 juillet à 15 h : "Chanson et poésie" sous l'arbre... et à 21 h : Michèle Bernard - Frédéric Robin - autour de minuit : Clémence Savelli ;
- le 19 juillet à 15 h : spectacle de l'atelier chanson + scène "On connaît la chanson".

Rens./réservations : 04 73 64 11 45 - onconnaitlachanson@wanadoo.fr

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 5 septembre 2009

Amicale laïque de Bourg-Lastic La laïcité fortement exprimée



Le carnaval des enfants passe aussi par la maison de retraite.

La défense de l'école publique à Bourg-Lastic, on connaît. C'est que les banderoles n'ont guère le temps de sécher vu le rythme auquel se suivent les fermetures de classe dans ce secteur des Combrailles ! Alors, parents, élus, enseignants se serrent les coudes pour faire face. Et l'amicale laïque est au premier rang. Il est vrai que l'histoire a forgé une longue expérience depuis ce jour de janvier 1946 où a été écrite, à la plume, la première page du livre de bord. Monsieur Juredieu, celui des livres de lecture, était alors inspecteur d'académie et président d'honneur, et Monsieur Loubière était maire. Ce que l'on n'oublie pas puisque sa fille Odette Tinet œuvre encore au sein de l'amicale comme responsable de l'atelier couture. Créée par des enseignants pour répondre à un idéal associatif et social, l'amicale continue sa route avec des hauts, avec des bas, avec débats parfois. À l'époque de sa création, trois commissions, artistique, sportive et cinéma ; aujourd'hui, huit sections fédèrent quatre-vingt-dix adhérents, des enfants bien sûr, mais surtout beaucoup - trop ? - de "grands-parents d'élèves" pour reprendre l'expression de Nadine Coite, la dynamique présidente. Même si tous regrettent le manque d'implication des jeunes dans les instances de décision, force est de reconnaître le rôle essentiel joué par les amicalistes dans l'animation de la commune. Le partenariat avec la maison de pays "Sioulet-Chavanon", les excellentes relations avec la municipalité (trois élus sont membres du bureau de l'amicale), l'aide apportée par les municipalités

de Briffons, Lastic et Saint-Sulpice donnent à l'association les moyens de se positionner comme une des plus grosses structures d'animation communales. Le week-end "Dédicaces" dédié à la littérature régionale en porte témoignage avec ses spectacles et conférences. Mais le dernier grand motif de satisfaction qui ressort de cet entretien est à n'en pas douter les excellentes relations avec l'école et son équipe d'enseignants. Organisatrice de la kermesse, l'amicale joue pleinement le rôle de partenaire incontournable en finançant les projets, les transports (chapitre budgétaire de plus en plus pesant), l'équipement informatique mais aussi l'aide aux devoirs et le maître nageur pour les C.M. Élisabeth Lepeyre, la directrice de l'école, fait d'ailleurs remarquer qu'au-delà de l'apport financier, c'est surtout le temps donné à l'école par les amicalistes qui est précieux et apprécié.

Auvergne laïque a été bien accueillie à Bourg-Lastic par Nadine Coite, présidente de l'amicale et maman d'élèves, Élisabeth Lepeyre et Paulette Magnol, conseillère municipale : c'est là l'image d'une amicale laïque bien dans ses murs et bien dans son temps.

Les ateliers proposés sont les suivants :

- théâtre ;
- bibliothèque municipale ;
- Scrabble
- randonnée (les Bourgaloches) ;
- céramique ;
- jardinage ;
- couture ;
- pétanque ;
- aide aux devoirs.

ASSOCIATIONS,
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des
valeurs
qui n'ont pas de prix

GRUPE BANQUE POPULAIRE

Financement des entreprises
d'insertion, du logement social,
microcrédit, avance sur subventions...

Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans
une banque comme les autres. Depuis son
origine, le Crédit Coopératif connaît et
accompagne l'économie sociale et solidaire
et les associations. Deux millions de salariés !
Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup
de gens qui pensent, savent,
le Crédit Coopératif, que le but de l'économie,
c'est l'homme. Visez d'une banque,
ça donne à réfléchir. Pour changer.

**CREDIT
COOPERATIF**

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
Tél. 04 73 19 56 90
Fax 04 73 30 97 16
E-mail : chamalières@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

La téléphonie mobile est sans doute l'innovation technologique qui a connu le développement le plus rapide, s'imposant en une dizaine d'années dans notre environnement quotidien. Une centaine de milliers d'antennes-relais permettent de relier cinquante-cinq millions de portables. Elles sont indispensables pour améliorer la couverture et la qualité des appels, pour éviter les saturations locales (une antenne est saturée au-delà d'une soixantaine de communications simultanées) et pour permettre aux utilisateurs d'accéder à haut débit à l'Internet mobile. Les opérateurs ont obligation, sous peine de sanctions, de couvrir 99 % du territoire, ce qui peut fausser le débat. N'étant pas des philanthropes, ils peuvent privilégier la recherche de profits au détriment du principe de précaution.

Les connaissances scientifiques actuelles permettent-elles de dire qu'il n'y a aucun risque sanitaire pour la population ? Toutes les technologies modernes en comportent une part (sans parler des tentations toujours possibles d'apprentis-sorciers). Tout le monde sait que le radium est dangereux mais si Pierre et Marie Curie n'avaient pas pris de risques, la radiothérapie qui a permis de sauver des millions de vies n'existerait peut-être pas. Les appels de scientifiques se sont multipliés pour exiger l'application du principe de précaution.

Néanmoins, ces dernières années, l'accumulation de résultats préoccupants n'a pu être totalement tue. À côté des plaintes de plus en plus nombreuses de riverains qui souffrent au quotidien des rayonnements des antennes, on observe une prise de conscience d'un nombre de plus en plus important d'utilisateurs de portables. Le dossier de la téléphonie mobile s'impose donc au cœur des questions de santé publique.

Le gouvernement aimerait clarifier le débat et réduire la confrontation entre opérateurs de téléphonie mobile et écologistes. C'est pourquoi il a organisé un "Grenelle des ondes" pour répondre aux inquiétudes sur l'impact des ondes sur la santé.

LE RAYONNEMENT DES MOBILES

1 L'impact sanitaire des ondes

Les experts sont divisés sur la question et si rien n'est prouvé, les craintes augmentent.

En France, les valeurs limites d'émission des antennes sont de 41 à 61 V/m (volts par mètre) selon les fréquences utilisées, ce qui correspond aux seuils suggérés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par la Commission européenne.

De nombreux pays européens appliquent des seuils beaucoup plus bas :

- Belgique : 3 V/m ;
- Bulgarie : 6 V/m ;
- Italie : 20 V/m (mais 6 V/m dans les lieux où le public peut passer plus de 4 heures par jour) ;
- Luxembourg : 3 V/m ;
- Pologne : 6 V/m ;
- Suisse : 4 à 6 V/m (mais 0,6 V/m dans les lieux de vie dès 2012).

Pour l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM), il est nécessaire d'avoir 41 V/m à 3 mètres face à l'antenne pour permettre le bon fonctionnement des téléphones mobiles dans la zone géogra-

phique à couvrir. L'AFOM, pour affirmer l'absence de danger pour la santé des riverains, s'appuie sur l'analyse d'études scientifiques et sur l'absence de danger depuis plus de cinquante ans des émetteurs de radio et de télévision. Cet argument n'est guère recevable dans la mesure où ces émetteurs se trouvent en règle générale sur des sommets loin de toute habitation.

L'association Robin des Toits a proposé de tester le seuil de 0,6 V/m d'exposition qu'elle préconise dans plusieurs villes pilotes. Pour l'AFOM, si les seuils en vigueur étaient remplacés par 0,6 V/m, il faudrait, sans raison sanitaire, priver une grande partie de la population de la radio, de la télévision, de la téléphonie mobile. La Ville de Paris, en accord avec les opérateurs, a abaissé les seuils d'exposition à 2 V/m. Les cinq cents dernières mesures mises en ligne par l'Agence nationale des fréquences démontrent que l'exposition réelle mesurée en France n'est pas très éloignée de ce que proposent les associations. Le passage à

0,6 V/m nécessiterait, selon ces dernières, le démontage ou le redéploiement d'environ 10 % des sites existants.

Si la question de l'impact sanitaire des ondes divise les experts et si rien n'est prouvé, les craintes augmentent. Les cas de personnes habitant à proximité d'une antenne et se plaignant de maux de tête, de vertiges et de vomissements se multiplient.

À trois reprises depuis février, les tribunaux ont obligé les trois opérateurs (Bouygues Télécom, SFR et Orange) à démonter leurs antennes ou à renoncer à leur installation. Le maire de Château-Thierry (Aisne) a décidé de fermer une école située à proximité d'un pylône édifié par Orange en exigeant de cet opérateur un site alternatif.

L'Association santé environnement France (ASEF), qui assure représenter plus de mille médecins, insiste sur le fait que certaines personnes peuvent être plus sensibles que d'autres aux effets des champs électromagnétiques.

2 Le Grenelle des ondes

Une réunion de travail s'est tenue le 23 avril dernier. Première d'une série de trois dans le cadre de la "table ronde radiofréquences, santé et environnement", elle a été organisée dans "la précipitation et l'improvisation" estiment les associations Agir pour l'environnement et Priartém.

Pour le représentant du gouvernement, Monsieur Girard, ancien directeur général de la santé et président des réunions thématiques, "ce n'est pas une négociation". Il s'agit, selon lui, de "chercher un terrain pour sortir des situations de désarroi face à l'incertitude scientifique".

Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, a évoqué la possibilité de suspendre l'implantation de nouvelles antennes en attendant une étude que doit rendre en septembre l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET) sur l'impact des antennes et des téléphones portables.

Les associations écologiques ont regretté qu'un certain nombre d'experts de renommée internationale n'aient pu être auditionnés. Le collège ONG a pu faire appel à seulement deux experts, "réduisant significativement la possibilité d'ouvrir un débat constructif".

Dans le document de synthèse, figurent les expressions "incertitude [scientifique]", "risque émergent", "principe de précaution", "transparence", "concertation".

Concernant les antennes-relais, suite au débat entourant le seuil d'exposition, il est proposé l'application du principe ALARA (aussi bas que techniquement possible) qui suppose la définition d'un nouveau seuil maximal d'exposition des riverains dans les lieux de vie et sites sensibles. Un prochain décret prévoirait de faire valider par les préfets, et non par les élus locaux, les plans de déploiement des antennes au niveau des communes.



Le cas de Ceyrat

10 façons de réduire son exposition aux champs électromagnétiques

- ✘ Limiter le plus possible les conversations passées avec le mobile.
- ✘ Éteindre totalement son portable lorsqu'il n'est pas utilisé.
- ✘ Choisir un portable avec un DAS (débit d'absorption spécifique) le plus faible possible (exprimé en W/cm²).
- ✘ Privilégier les lignes filaires notamment dans les zones fermées.
- ✘ Éloigner le portable de la boîte crânienne et privilégier l'usage du kit-oreillette ou du haut-parleur.
- ✘ En réception ou à l'émission d'un appel, éloigner le plus possible le portable qui émet, durant quelques secondes, au maximum de sa puissance pour trouver la station de base la plus proche.
- ✘ Ne pas téléphoner en mouvement, car le portable cherche régulièrement l'antenne la plus proche.
- ✘ Ne pas téléphoner en conduisant, action source d'inattention et augmentant l'exposition par effet de résonance du signal GSM (groupe spécial mobile, norme numérique pour la téléphonie mobile).
- ✘ Éteindre le Wi-fi de sa "box".
- ✘ Éviter de téléphoner dans une zone où les conditions d'émission-réception sont mauvaises.

NON A L'ANTENNE SFR LE MAIRE ET LA VILLE DE CEYRAT DEFENDENT LEURS HABITANTS ET LEUR CADRE DE VIE

La presse locale a déjà longuement relaté cet incident assez caractéristique des problématiques des émissions de champs électromagnétiques. SFR souhaite installer une antenne-relais assez puissante sur un terrain privé au-dessus du lotissement des Vialles à Boisséjour, commune de Ceyrat. Les riverains se sont aussitôt constitués en association pour empêcher cette installation à quelques mètres de leurs maisons ; ils ont déployé une banderole et entrepris des démarches auprès de l'opérateur. La mairie, désireuse d'accompagner ces administrés, a œuvré pour retarder les travaux en interdisant puis en obstruant le chemin d'accès au site du futur chantier et a également installé une banderole.

Le bruit autour de ce dossier a eu quelques effets puisqu'une rencontre avec l'opérateur a permis de chercher une solution alternative. Un nouveau site doit être présenté à la population avec pour objectif d'obtenir son assentiment. Comme le rappelle la mairie que nous avons jointe, la puissance des émissions de ces antennes pose question quant à la santé, mais personne non plus n'est prêt à abandonner les portables et Ceyrat est très vallonnée donc difficile à couvrir. Par ailleurs, les opérateurs de mobile ont délégué de service public pour la couverture du territoire (avec astreintes dans le cas d'usagers non servis ou de zones non opérationnelles). Cela signifie qu'en cas d'obstruction comme à Ceyrat ils peuvent saisir, et ont saisi,

le tribunal des référés pour obtenir une action immédiate. Les tribunaux ne retiennent pratiquement jamais les considérations environnementales ou de santé publique et rendent assez systématiquement des jugements favorables aux opérateurs. Ceyrat a donc été condamnée à rétablir le passage et aux dépens. Ces derniers toutefois, lorsqu'ils sont confrontés à une forte opposition, recherchent le plus possible un consensus améliorant leur image. Il n'en reste pas moins que le principe de précaution n'est malheureusement pas la règle et que l'abaissement drastique des seuils d'émissions de chaque antenne, ce qui nécessairement augmenterait leur nombre, serait certainement la meilleure des solutions.

3 La téléphonie mobile



Le Grenelle des ondes reconnaît formellement que la téléphonie mobile fait partie des risques émergents, à gérer comme tels. Parmi les propositions retenues, figure la mise en œuvre de mesures de précautions relatives à certains usages du portable jugés problématiques, notamment chez les enfants, adolescents et utilisateurs intensifs :

- interdiction de toute publicité faisant la promotion des appareils à destination des enfants de moins de 12 ans ;
- interdiction de la vente, voire de l'usage au sein des établissements scolaires, pour les moins de 12 ans ;
- faire en sorte que les messages publicitaires dans le domaine de la téléphonie soient assortis de mentions recommandant un usage modéré ou, à tout le moins, ne fassent pas la promotion d'usages jugés problématiques par ailleurs ;
- faire figurer sur les appareils des messages relatifs aux risques éventuels pour la santé ou, à tout le moins, délivrer une information accessible émise par les autorités sanitaires au moment de la vente.

Pour Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, il faut des offres spécifiques destinées aux jeunes avec des appareils qui ne peuvent s'utiliser qu'avec des oreillettes ou des téléphones qui ne permettent l'utilisation qu'en SMS.

Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, annonce un décret bientôt publié rendant obligatoire un affichage du débit d'absorption spécifique (DAS) des portables qui soit compréhensible et lisible.

Pour conclure

L'AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail) doit rendre au mois de septembre un avis très attendu. Pour les associations, le Grenelle des ondes a fait naître des espoirs. Les frustrations et déconvenues qui pourraient résulter d'une absence d'action gouvernementale auraient des conséquences lourdes sur le climat entourant ce dossier. En effet, quelle que soit la qualité ou la richesse d'un débat, celui-ci n'est rien tant que la représentation nationale ne l'a pas inscrit dans la loi.

Pour en savoir +

• **Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil**, C. Gouhier, M. Rivasi et M. Layet, aux éditions Le Courrier du livre, 18 euros

• www.agirpourenvironnement.org

• www.priartem.fr

• www.bioinitiative.org

• www.afom.fr



FAX... FAX... FAX...

Brut de béton

Les 26 et 27 juin à 20 h 30, le 28 juin à 17 h à la Cour des Trois Coquins à Clermont-Fd : Alors le monde comment ça va... Pas. Ce spectacle est le résultat d'une recherche théâtrale menée par Bruno Boussagol dans le cadre de l'atelier de création dit "Expérience et transmission" avec Abi Abergel, Philippe Lagoutte, Isis Ravel, Thomas Vazeille.
Entrée libre et gratuite.

Le 11 août, place de la Victoire, les Contre-plongées d'été à Clermont-Fd : Women 68 même pas mort. Jean-Louis Debard, Pierre-Marius Court et Bruno Boussagol interprètent trois femmes pour rendre hommage à celles qui, ayant entre 25 et 30 ans en 68, ont vécu les révolutions sociale, sexuelle et politique, en opposition avec les valeurs de l'époque. Comédie engagée, Women se joue sur des hymnes de Georges Brassens, Léonard Cohen, Procol Harum, Janis Joplin, John Lennon, Colette Magny, Jeanne Moreau, Frank Zappa et des textes explosifs de Nadège Prugnard.

La représentation sera suivie de la projection du film Erin Brokovich seule contre tous, de Steven Soderbergh avec Julia Roberts.

Réservation billetterie Espace Victoire (nombre de places limité)
04 73 42 60 58

Infos auprès de Brut de béton :
06 08 46 69 44,
brut-de-beton@orange.fr

Les soirées du Gamounet du 3 au 8 juillet

- 3 juillet : veillée d'ouverture, soirée chantée et scène ouverte.

- 4 juillet : repas typique, bal avec le trio Delaunay-Galet-Peyrat, Bardane et Komred.

- 5 juillet : repas typique ; concerts : Eschntits, Komred, Ivan Karvaix ; bal : cornemuses, chez Tricoine, Tradicomix, duo Gourdon-Mauchand.

- 6 juillet : cinéma Les femmes et les hommes de Combrailles (A. Ricros) - conférence "Filmer la danse, pour quoi faire" (J.-D. Lajoux).

- 7 juillet : soirée des stagiaires.

- 8 juillet : bal de clôture du festival : Duo Artense, L'Armoire bleue, Fai peta.

Renseignements : le Gamounet 40, rue de la République 63200 Saint-Bonnet-près-Riom Tél. 04 73 63 36 75 brayauds@wanadoo.fr

Guten Art Thiers

Conférence les 23 et 24 juin à l'usine du May : "B + B" Berlin + Bauhaus : découverte du Berlin actuel et de ses grandes transformations à travers des conférences de spécialistes allemands et à partir des travaux de fin d'études 2008/2009 des étudiants en architecture de Clermont-Fd. Exposition les 25 juin et 31 août à l'usine du May : expo Berlin/Ateliers d'architecture - présentation des projets des étudiants clermontois.

Renseignements : musée de la Coutellerie - 58, rue de la Coutellerie 63300 Thiers 04 73 80 58 86 www.ville-thiers.fr

La Fontaine - Les Fables

Exposition jusqu'au 31 août, parc Bargoin à Chamalières. Entrée libre de 8 h à 21 h.

Contact : 04 73 42 24 84 06 75 07 80 38 rachel.corre@cg63.fr

Avec les DDEN

L'école maternelle est-elle soluble dans le libéralisme ?

Après avoir été une fierté du système d'éducation français, l'accueil des enfants de 2-3 ans est aujourd'hui attaqué, la scolarisation précoce est remise en cause et le dispositif est considéré comme trop coûteux.

Comment en est-on venu à cette volonté de suppression de l'accueil des tout-petits ? Par quoi souhaite-t-on le remplacer ? Le changement se fait-il dans l'intérêt de l'enfant ?

Pendant la campagne des présidentielles, Nicolas Sarkozy s'était engagé à instaurer, d'ici à 2012, un droit opposable à la garde d'enfants ; à partir de cette date, tous les parents qui n'auraient pas trouvé de solution de garde pourraient se plaindre à une instance officielle. Dans cet objectif, François Fillon a chargé la députée UMP Michèle Tabarot de "prévoir le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance". Son rapport souligne que la France a pris beaucoup de retard dans l'offre de garde, pour respecter l'engagement d'accueillir les enfants de moins de 3 ans, il faudrait créer plus de 300 000 places. Le droit opposable est donc renvoyé à l'horizon 2015 et encore de manière progressive et Michèle Tabarot fait des propositions moins onéreuses pour l'État : l'optimisation de l'existant. Les assistantes maternelles peuvent maintenant garder quatre enfants et elles vont être encouragées à se regrouper dans un local mis à leur disposition par la collectivité ou des entreprises pour accueillir une dizaine d'enfants. En ce qui concerne les crèches, le projet est de faciliter la présence d'enfants en surnombre en passant des 10 % autorisés à 20 %.

Quant aux enfants de 2-3 ans, il n'est plus question d'envisager pour eux une préscolarisation, le choix

politique est de réduire l'offre de l'Éducation nationale. Le rapport insiste sur la baisse du taux de scolarisation des 2-3 ans qui est passé de 35,3 % en 2000-2001 à 20,9 % en 2007-2008.

Or, ces chiffres ne reflètent pas une réduction de la demande mais la conséquence de la décision de l'Administration de ne plus prendre en compte les effectifs des tout-petits dans le calcul du nombre moyen d'enfants par classe (pour déterminer une ouverture ou une fermeture de classe). Après les nombreuses fermetures, beaucoup d'écoles n'ont plus de places pour accueillir les 2-3 ans ou n'ont qu'un nombre de places très limité, y compris dans les zones les plus sensibles.

L'objectif est de supprimer des postes d'enseignants et "d'optimiser l'existant" en augmentant le nombre d'enfants de plus de 3 ans par classe.

Le rapport souligne également le taux d'absence des enfants de 2 ans, leur présence à temps partiel et en déduit que les parents considèrent la maternelle comme une solution d'accueil économique et non comme une école à part entière, conclusion hâtive sans consultation des parents. Le ministre Xavier Darcos a largement repris cet argument sans tenir compte de l'avis et des interventions des associations de parents d'élèves.

Le cas des ZEP est également balayé en un paragraphe : "En dépit du bilan positif de la scolarisation à 2 ans [on peut apprécier la contradiction !], les textes qui rendent prioritaires les ZEP reçoivent une application faible : la majorité de l'accueil à l'école maternelle se fait hors ZEP. Dans les ZEP, les parents sont moins spontanément demandeurs, pour des raisons culturelles et parce que

le chômage féminin y est plus élevé." Et Michèle Tabarot rapporte les statistiques de la Mission de révision générale des politiques publiques - Éducation : en 2006, 6,7 % d'élèves de 2 ans en Seine-Saint-Denis, 64,8 % dans le Morbihan, 64,2 % dans le Finistère.

Conclure en conséquence à la non-pertinence de l'école pour les 2-3 ans est une aberration, ces chiffres témoignent d'une forte demande dans certains départements, et au lieu de constater le peu d'intérêt des familles défavorisées, la mission de l'État, dans une politique éducative soucieuse de prévenir l'échec scolaire, devrait au contraire sensibiliser les parents aux enjeux d'une scolarisation précoce.

Mais la communication gouvernementale est orientée vers une critique systématique de la scolarisation des tout-petits, Michèle Tabarot considère que "la scolarisation à l'école maternelle n'est pas une panacée pour les parents actifs, qui doivent cumuler plusieurs modes de garde : garderie périscolaire, assistante maternelle, baby-sitter et une solution à trouver pour les mercredis et les vacances scolaires".

En somme, l'école maternelle pour les 2-3 ans n'est qu'un mode de garde, onéreux pour l'État alors que cette mission n'est pas au nombre de ses compétences obligatoires, fort peu fonctionnel de surcroît et qu'il convient de remplacer par un système présenté comme beaucoup plus pratique pour les parents : les jardins d'éveil dont nous étudierons le fonctionnement dans un prochain article.

Anne-Marie Doly, Guy Bonnemoy

Sciences buissonnières

Le collège et les écoles d'Aigueperse, celles de Saint-Quentin, d'Aubiat, de Chazelles, de Montpensier et de Cellule ont mené à bien un projet scientifique dont ils ont exposé les résultats à la Halle au Blé d'Aigueperse. Les équipes enseignantes ont été épaulées pour la préparation par l'école des sciences de Châteauneuf-les-Bains et par l'association Astu-sciences. Différentes composantes du programme de sciences étaient représentées :

- le corps humain avec les cinq sens, les articulations, le sang ;
- les animaux avec les oiseaux, les loups ;
- la physique avec les transmissions, les leviers, les déplacements ;



- l'écologie avec le recyclage des déchets.

Au cours de la journée, des groupes d'élèves accueillent sur leur stand leurs camarades pour leur faire partager leurs expériences, le but étant de faire de chacun des acteurs plutôt que des spectateurs.

Le centre de loisirs d'Aigueperse, l'INRA, Volcan terre d'éveil, l'IFMA

ont participé à cette manifestation qui a reçu le label "Main à la pâte" pour sa démarche.

Un groupe d'élèves a réalisé des reportages puis a créé, avec l'aide des formateurs en informatique Nadia Capdupuy et Pierre Cariat, un blog consultable.

Contact : sciences-buissonnieres-aigueperse-2009.over-blog.com

Grande fête du 14 Juillet à Randan



Pour marquer la réouverture au public du domaine royal de Randan après deux années de travaux, le Conseil régional d'Auvergne a décidé d'inviter le public auvergnat à un "14 Juillet populaire, républicain et festif" en créant une manifestation intitulée : "Ramdam à Randan".

À partir de 14 h, mardi 14 juillet 2009, deux cents artistes viendront fêter la République tandis que deux cents bénévoles de la

communauté de communes des Coteaux accueilleront les visiteurs.

Tout au long de l'après-midi, musiciens, comédiens, danseurs, plasticiens, marionnettistes vous attendent au détour des allées du parc pour vous surprendre, vous amuser, vous instruire, vous émouvoir...

La soirée sera clôturée par un pique-nique géant suivi d'un concert. Et enfin, dans la grande tradition du 14 Juillet, cavalières et cavaliers entreront dans la danse et partageront l'éblouissement des illuminations.

Entrée gratuite.

Grille n° 42 de Jean-Yves Besson

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I					■					
II										
III										
IV		■								■
V						■				
VI		■					■			
VII				■						
VIII										
IX			■							
X								■		

À table !

- HORIZONTAL**
- I. Violon d'Ingres. Pas délié.
 - II. Hédonisme.
 - III. Gourmet.
 - IV. Échalas. Rapport.
 - V. À l'envers : comme des cochons ! Million.
 - VI. En transit. Filet.
 - VII. Palindrome hollandais. Aria.
 - VIII. Gargote.
 - IX. Article étranger. Délectation.
 - X. Brillat en gastronomie. Désinence.

- VERTICAL**
1. Savoureras.
 2. Aide aux personnes âgées. Plus loin.
 3. Scènes.
 4. Intrigue. Impôt.
 5. Bisons. Village serbe.
 6. Peu ou... un brûlis sans fin.

7. Toile. Le temple de l'Aube à Bangkok.
8. Fabuliste. Promontoire.
9. Étrangère.
10. Bien arrivée. Écrivain américain.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 40

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	J	O	U	B	A	R	B	E	G	
II	A	R	B	R	E		U		T	R
III	R	A		U	R	G	I	N	E	E
IV	D	N		Y	O	U	S	S	E	F
V	I	G	N	E	S		S			
VI	N	E	U	R	O	L	O	G	I	E
VII	E	R		E	L	A	N		O	R
VIII	R		N	S		V		S	U	A
IX	I	D	E		N	A	G	E	R	A
X	E	S	C	A	L	L	O	N	I	A

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

La légende de Pierre Cavalin



Il était une fois un pêcheur nommé Pierre Cavalin. Un jour, il y eut une violente tempête. Comme il ne pouvait pas sortir pêcher, il se reposa.

Pendant deux semaines, le vent souffla et la pluie tomba et Pierre s'occupa dans sa petite maison. Un soir, quelqu'un frappa à la porte. Pierre ouvrit. Il vit une vieille femme qui lui faisait pitié car elle était petite, les cheveux mouillés et tout échevelée par le vent violent.

Il la fit entrer dans sa maison en lui demandant : "Qui êtes-vous ?" Elle ne répondit pas.

"D'où venez-vous ?" Elle ne répondit pas. "Avez-vous faim ? Que voulez-vous ? Comment vous appelez-vous ?" À chaque question, elle ne répondait pas mais Pierre la garda quand même pour manger et dormir.

Le lendemain matin, la vieille dame était partie sans rien dire. Le jour suivant, une jeune dame frappa à la porte et après quelques explications, Pierre comprit qu'elle était la vieille femme muette de la veille alors qu'il voyait devant lui une jeune femme bavarde.

"Êtes-vous une fée ?" demanda-t-il. "Oui. Et je suis aussi la reine des Korrigans. Je suis venue pour te récompenser de m'avoir accueillie. Je t'invite à la fête des Korrigans qui se déroulera ce soir à la tombée de la nuit. N'oublie pas d'amener deux grands sacs vides." Au crépuscule, Pierre alla au rendez-vous.

En arrivant, la reine des Korrigans lui montra un magnifique trésor. Elle lui expliqua qu'il pouvait se servir en remplissant ses deux sacs mais il devait partir avant le chant du coq. Pierre,

tout content, remplit ses sacs puis il prit le temps de faire la connaissance des lutins.

Ils dansèrent, mangèrent et burent. Ils se racontèrent des blagues et rigolèrent toute la nuit.

Pierre ne vit pas le temps passer et il était encore là quand un coq poussa son cri. Il paniqua et partit sans oublier les sacs.

Arrivé chez lui, il s'aperçut que les sacs étaient légers. Pierre regarda dedans et vit une chose horrible : ceux-ci étaient pleins de plumes. Pierre fut déçu de ne plus avoir de trésor mais il se fit une raison en pensant à la belle soirée qu'il avait passée. Il se dit qu'il n'avait pas tout perdu car avec les plumes, il pourrait se faire un nouvel éredon.

Le lendemain, la reine revint pour le réprimander de n'être pas parti de la fête à temps.

"J'ai oublié le chant du coq parce que je m'amusais bien. Je me sentais tellement bien avec les Korrigans que je n'ai pas vu le temps passer" répondit Pierre.

"Je te trouve très gentil, dit-elle, alors je vais t'offrir un objet qui te sera utile." Elle fit apparaître un bol.

"Merci, je pourrai boire mon café le matin." La fée se mit à rire.

"Mais non idiot, c'est un bol magique. Il te fournira toute la nourriture que tu voudras."

Pierre resta muet de joie en voyant disparaître sa bienfaitrice.

Jamais il ne la revit mais, depuis ce jour, il fut heureux et eut toujours assez de nourriture tant et si bien qu'il en donna à ses amis.

**Classe coopérative scolaire OCCE
École élémentaire de Thiers**

**Enseignant responsable :
Philippe Bonat**

Semaine 2009 des écoles publiques de Riom

Vernissage le 8 juin dernier de l'exposition de créations enfantines.



Si fallait démontrer l'étroite collaboration entre les écoles publiques et les amicales laïques, l'exposition de créations enfantines dont le vernissage a eu lieu lundi 8 juin constituerait une excellente illustration.

Cette manifestation organisée par l'amicale laïque de Riom présente des créations artistiques diverses d'élèves mais comporte aussi des projections de petits films et d'un diaporama réalisés dans les écoles avec les enfants, leurs enseignants et l'atelier vidéo de l'association.

Il faut bien préciser que les créations présentées s'inscrivent dans les projets d'écoles des différents établissements de la ville et sont le fruit d'un travail étalé sur deux années scolaires.

Dans la plupart des cas, les prises de vues et enregistrements ont été faits par l'atelier vidéo et les enfants ont découvert un média dont ils ne voyaient le

plus souvent que les émissions diffusées à la télévision. Ils ont souvent pris conscience de la distance qui existe entre ce que l'on filme et ce que l'on montre. Les élèves, même les plus petits, ont toujours accepté de bonne grâce de recommencer de nombreuses fois lorsque c'était nécessaire.

Des enseignants nous ont confié que ces efforts et leur motivation ont même été parfois inhabituels et surprenants. Les enfants de CM2 sont aussi passés derrière les appareils de prises de vues et ont en grande partie réalisé le diaporama.

Claire Biougne, la présidente de l'amicale de Riom, Roland Faure et Michel Séjalon, animateurs de l'atelier vidéo ainsi que les élèves et leurs maîtres peuvent être fiers de leur réalisation et garderont un très bon souvenir de cette expérience pédagogique.

PAR ICI LES SORTIES

Concerts - Spectacles

Athnor à Montluçon
• Le 28 juin à 21 h : Rythm'Attitude "Les contes maléfiques"

La Baie des Singes à Cournon
• Le 3 juillet à 20 h 30 : Soupe Sound System et d'autres... pour la soirée de clôture

Théâtre

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd
• Les 26 et 27 juin à 20 h 30 - le 28 juin à 17 h - les 3 et 4 juillet à 20 h 30 : "Le jardin" de Brigitte Buc par le Théâtre du Caillou

Musique

Animatis à Issoire
• Du 19 juin au 3 juillet : XIV^e Festival Les musiques d'Issoire Val d'Allier
• Le 26 juin à 20 h 30 à la salle Claude-Nougaro : soirée Balkans
• Le 27 juin à la salle Claude-Nougaro : célébration des 30 ans de l'école de musique
• Le 3 juillet à 20 h 30 à l'orangerie du château de Parentignat : récital de piano

Soirée de clôture à la Baie des Singes "Soupe Sound System".



• Le 4 juillet à l'extérieur de la Maison des jeunes : musiques actuelles : "Tapaj # 8"

Danse

Athnor à Montluçon
• Le 26 juin à 21 h : gala de danse Ville Gozet "Métropolis"
• Du 3 au 5 juillet : rencontres chorégraphiques nationales
• Le 16 juillet à 20 h 30 : concert dans le cadre de Jazz au fil du Cher

Contacts

La Baie des Singes à Cournon
04 73 77 12 12

Athnor à Montluçon
04 70 08 14 40

Animatis à Issoire
04 73 89 71 52

La Petite Gaillarde -
Peuple et Culture
04 73 36 05 36

Arts d'école

Collections d'enfance au château de Ravel



46 écoles, 108 classes, 2 394 enfants

Remarquable certes, mais abandonnons vite la statistique pour revenir à l'artistique, la vraie raison d'être de la 9^e édition du festival "Arts d'école". Est-il cadre plus approprié que le château de Ravel pour valoriser les productions aux formes variées apportées par les écoles participantes ? Car l'harmonie est parfaite entre ces lieux prestigieux et l'illustration surprenante parfois, variée toujours, des collections d'enfance. Il est vrai, et Maguy Barnérias présidente de l'association "Arts d'école" le reconnaît volontiers, qu'en donnant aux enseignants la possibilité de découvrir le domaine et d'en tirer des thèmes de travail proposés aux enfants, la symbiose est réussie. La spontanéité des formes et des couleurs offertes aux

yeux des visiteurs par les jeunes artistes dissimule efficacement le long travail de réflexion des adultes qui les ont guidés.

Ainsi croissait-on dans ce superbe cadre des réalisations dans tous les domaines artistiques : expositions, spectacles, chorales, danses, contes livres, vidéos. Le site de Ravel fait se côtoyer la majesté des extérieurs et les sculptures bougeant au vent, avec l'intimité minutieuse de ses petits salons où les collections gardent la dimension un peu secrète des petits riens au fond des poches. Objets de patrimoine, installations éphémères, blasons des temps anciens, portraits des temps modernes : harmonieux paradoxe, privilège de l'enfance.

Théâtre et éducation populaire après Roger Planchon

Jean-Jacques Queyranne, président du Conseil régional Rhône-Alpes, rendait hommage le 13 mai dernier à l'un des derniers acteurs de la décentralisation théâtrale : "Avec la disparition de Roger Planchon, une mémoire s'en va, mais c'est une mémoire qui nous restera. Il avait su faire de cet art de l'éphémère, de l'instant unique, un merveilleux chemin de pierres blanches qui a guidé la vie de ceux qui l'ont croisé..." Certains ici se souviennent peut-être de cet extraordinaire George Dandin présenté à Clermont-Ferrand où la vraie vie rurale "tournait" autour du théâtre et où, pour reprendre une autre phrase de Queyranne, "les classiques (...) retrouvaient la vigueur de l'universel"...

Qu'est devenue aujourd'hui cette merveilleuse utopie qui consistait à penser que le théâtre peut être un des moteurs de l'éducation populaire ? Planchon, Vilar, Dasté nous ont quittés. Il reste quelques continuateurs ici ou là qui s'épuisent encore à croire que cet art peut être partagé par le plus grand



nombre, non seulement en achetant et revendant des spectacles pour faire des "saisons culturelles", mais pratiqué simplement comme un sport amateur. Un art exigeant et sans démagogie, dont les animateurs ont le souci de nourrir l'imaginaire par des textes, des images et les moments de grâce nés du jeu des acteurs. La Ligue de l'enseignement a su parfois mettre en œuvre cette volonté de culture et ce n'est pas par hasard si des Ligueurs ont travaillé aux côtés de Vilar à Avignon ou ont animé les comités

d'adhérents qui choisissaient les répertoires tandis que s'organisaient des stages de formation et de réalisation. Aujourd'hui, il y a plus à faire. Il faut à la fois défendre les artistes dont le sort est souvent menacé et les encourager à venir travailler avec nos associations. Il faut continuer à animer les ateliers de pratique pour adultes et pour enfants. Il ne faut pas que cette formidable idée d'un théâtre vraiment populaire n'intéresse plus désormais que les historiens et les sociologues.

OPINIONS

Du coup de pied au cul

Un adolescent poignarde un professeur, et du coup, un ministre envisage de confier à certains chefs d'établissement des pouvoirs d'officier de police ; deux gamins de 8 ans se battent puis se réconcilient, mais l'un est convoqué à la gendarmerie sur plainte du père de l'autre. Deux faits divers sans commune mesure, sans doute, mais qui traduisent la même dérive de notre société.

Lorsque j'étais écolier dans les années quarante, mon instituteur n'avait pas besoin de parchemin officiel pour nous faire vider nos poches et inspecter nos cartables ; devenu professeur à la fin des années cinquante, je n'ai demandé l'autorisation de personne pour confisquer le couteau à cran d'arrêt qu'un élève de seconde prétendait planter dans sa table en début de cours. C'est qu'en ces temps-là, l'instituteur était appelé "le maître" et, dans l'enceinte des bâtiments scolaires, les enseignants exerçaient par délégation l'autorité paternelle. Délégation le plus souvent tacite, mais quelquefois explicite comme quand, en 1970, le père d'un jeune de 15 ans admis à l'école normale que je dirigeais me déclara avec une solennité que je n'évoque pas sans émotion : "Monsieur, jusqu'ici j'étais responsable de mon fils ; j'ai fait de mon mieux pour l'élever et pour qu'il entre un jour chez vous. À partir d'aujourd'hui, ce n'est plus moi, c'est vous qui êtes responsable de lui." Mais de nos jours, un tribunal administratif a osé, à Clermont, annuler l'exclusion d'un élève de troisième qui avait insulté ses professeurs sur son "blog".

Mon meilleur ami soutient que "le grand malheur du XX^e siècle fut la disparition du coup de pied au cul". Partisan de mœurs policées plutôt que policières, je suis pourtant tenté de l'approuver, à cette nuance près qu'à mon sens, ce ne sont peut-être pas les jeunes qui en mériteraient le plus...

Bernard Gilliet

L'Europe en berne

Le résultat des élections au Parlement européen n'apporte guère aux démocrates qu'un seul motif de satisfaction, le déclin confirmé de l'extrême droite. Pour le reste, il n'y a pas lieu de se réjouir.

Le record des abstentions traduit l'aggravation d'un mal récurrent depuis trois décennies : on est passé de 60 % de votants en 1979 à 60 % d'abstentionnistes le 7 juin dernier. Cette désaffection pour les urnes, particulièrement marquée aux élections européennes, est également sensible à l'occasion d'autres scrutins : nombre de nos compatriotes ne croient plus utile de mandater des hommes qui, comme "le président du pouvoir d'achat", ne respectent pas le mandat qui leur a été confié.

En la circonstance, ce sentiment d'inutilité des votes a été renforcé par plusieurs facteurs : l'absence de lisibilité des institutions européennes qui entraîne leur méconnaissance. Un citoyen éclairé à qui l'on demande ex abrupto le nom du président sortant du Parlement européen peut répondre Barroso : on connaît la Commission de Bruxelles dont on redoute les directives tout en espérant ses subventions, mais on ignore le rôle de ces élus qui (quand ils siègent) se promènent de Strasbourg à Bruxelles, avec un secrétariat général à Luxembourg. L'image de l'eurodéputé, dans la conscience collective, contribue à déconsidérer l'institution parlementaire.

La collusion du pouvoir, des instituts de sondages et des médias pour prédire un taux inaccoutumé d'abstentions aurait dû contribuer à mobiliser le maximum de citoyens ; il semble au contraire qu'elle en ait démotivé beaucoup en les incitant à suivre le mouvement général : si les Français ne sont pas des veaux, il y a, hélas, parmi eux, trop de moutons...

Le mode de scrutin et la composition des listes avaient aussi de quoi déconcerter l'électorat : les interrégions préfigurent peut-être le futur découpage administratif de la France qu'il faudra bien se décider un jour à



En trois décennies, on est passé de 60 % de votants à 60 % d'abstentionnistes...

réformer ; mais pour l'heure, elles sont encore fictives. Certains des partis et mouvements en lice ont accru ce sentiment d'étrangeté en proposant des candidats parachutés depuis d'autres régions. Or, à force de voir la politique se personnaliser, se "stariser", se "pipoliser", ceux qui vont voter se prononcent moins pour des idées et des programmes que pour des "figures". Ainsi, le score du parti des écologistes s'explique certes par l'inquiétude légitime d'un nombre croissant de

Français pour l'avenir de la planète, mais aussi et peut-être surtout par la notoriété médiatique de ses chefs de file.

D'autre part, si on se félicite de ne pas vivre sous le régime d'un parti unique, la multiplicité des listes, dont certaines avançaient, à quelques nuances près, les mêmes analyses, les mêmes desseins et les mêmes arguments, laisse l'électeur perplexe, voire aigri : "Et si ce qu'ils cherchaient, c'étaient d'abord des places ?" C'est peut-être la réflexion que se sont faite bien des "abstentionnistes de gauche" désorientés par l'émiettement de l'opposition progressiste et écœurés par le spectacle désolant donné, nationalement et localement, par ce qui fut sa principale composante où les querelles de clans, de personnes et d'appétits n'ont pu être masquées par quelques moments d'une fraternisation qu'on sait être sans lendemain.

Quoi qu'il en soit, le parti du président de la République, flanqué de ses satellites, a beau ne représenter que 28 % des votants et 12 % des inscrits, il n'en occupe pas moins, et de loin, le premier rang des formations nationales. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les partis "conservateurs" sont aussi en progrès dans la majeure partie des autres États européens. La droite n'en sera que plus forte pour poursuivre, en France et en Europe, sa désastreuse politique antisociale de recherche du profit maximum, d'enrichissement des riches et de démantèlement des services publics.

Le grand vaincu de ce scrutin, c'est la démocratie. Pour le monde associatif opposé à la mainmise d'un capitalisme sans scrupules, c'est une tâche majeure, urgente, prioritaire, de contribuer, en donnant l'exemple de la clarté, de la sincérité, de la générosité, à la restauration du sens civique.

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs. Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORUM

Les stars de l'info

Le précédent dossier d'Auvergne laïque a dénoncé "l'information-spectacle" qui l'emporte très largement aujourd'hui sur la préoccupation d'une information véritable des citoyens. Les médias paraissent en effet plus préoccupés par la traque du sensationnel que par le compte-rendu et l'analyse des événements : pipolisation, télé-réalité, dramatisation des faits divers, euphorie des catastrophes nourrissent largement une presse de ce que le philosophe Paul Virilio appelle "le communisme de l'émotion".

Dans ce contexte, les journalistes donnent fréquemment la vedette à des personnages "médiatiques" dont le destin ou les agissements choquent, parfois gravement, les règles morales. C'est ainsi que se fabriquent les légendes de malfaiteurs véritables, dont Al Capone figure parmi les plus illustres exemples. D'autres, moins notoires, continuent à faire l'objet de reportages complaisants.

La presse se devait évidemment de rendre compte de la libération anticipée de Philippe Bidart, chef d'un réseau autonomiste basque et condamné à 20 ans de réclusion pour le meurtre d'un policier et de deux jeunes gendarmes. Difficile dans cet événement à caractère incontestablement politique de ne pas prendre parti dans le problème basque ou dans celui des méthodes terroristes utilisées par Bidart et ses partisans. C'est redire que l'information n'est jamais neutre et qu'elle doit obéir à une déontologie. Fallait-il dérouler le tapis rouge devant Philippe Bidart au moment de sa libération comme l'ont fait, le 14 février 2007, certains reportages télévisés ? Fallait-il multiplier les gros plans sur le visage goguenard du Basque libéré, arborant ostensiblement le large béret de son folklore ? Fallait-il enfin accepter qu'un interprète traduise ses déclarations proférées en basque, alors qu'il parle parfaitement le français ? Cédant à la fascination pour les hors-la-loi et les bandits, les journalistes ont conféré à Philippe Bidart le statut de héros, cautionnant son action politique et les crimes commis au nom de ses engagements.

Paris-Match n'a pas manqué de saisir l'occasion pour consacrer un article aux familles des victimes du terroriste, complètement négligées au cours des reportages sur la libération ; démarche à la fois légitime et ambiguë, l'information se livrant ainsi à une joute d'émotions. Le magazine *Marianne*, en termes plus mesurés, exprimait son indignation : "En ces temps de repentance généralisée, il ne faudrait pas oublier qu'il est des gens qui ne regrettent rien et qui regardent

leur passé de terroriste en face, sans le moindre mot d'excuses à l'égard des victimes de leur folie meurtrière. Tel est le cas de Philippe Bidart, chef historique du mouvement nationaliste basque Iparretarak, libéré de prison, après dix-neuf années d'emprisonnement..."

Plus récemment, la sanctification d'Ingrid Betancourt relève d'une même mystification. N'hésitant pas à se prosterner à sa descente d'avion, les mains serrées sur un chapelet, invoquant la Vierge, Ingrid Betancourt livrait au monde entier l'image indécente d'une joie fanatique. Peu de temps après, les journalistes se mordaient les doigts en apprenant qu'elle avait été une compagne de captivité particulièrement détestable, qu'elle demandait le divorce, négligeait ses enfants et imposait dédaigneusement le silence à ses comités de soutien : elle veut préparer seule le livre de sa gloire. Voilà qui devrait inciter les médias à davantage de prudence éthique dans leurs engouements.

Au début de l'année 2007, un quotidien local signalait comme événement principal de l'année écoulée la mort du jeune patron Michelin, survenue au cours d'une partie de pêche. Avantagusement mis en scène, l'événement avait largement alimenté l'émotion collective et les psychodrames (Clermontois en larmes, ouvriers consternés interrogés sur le parvis de l'usine, éloges multiples) ; pas un mot sur le patron-pêcheur, lui-même père de famille et victime du même naufrage. Dans l'univers médiatique, les hommes ne meurent pas égaux en notoriété. Aujourd'hui, les ouvriers victimes des plans de licenciements de l'entreprise Michelin ont oublié le temps des larmes venues pour entrer dans celui de la colère. Le mythe du bienfaiteur Michelin a pris du plomb dans les pneus.

Le goût de la catastrophe s'illustre aujourd'hui par une somme colossale d'informations diffusées autour du crash de l'avion en provenance de Rio, dont on ne savait alors rien d'autre, sinon qu'il s'était écrasé... Exemple flagrant de la vacuité d'une information exploitant la compassion collective et favorisant l'exhibition de la bonne conscience. Une suite alléchante est entamée avec la découverte des débris et des cadavres, et la police est obligée de protéger les familles des victimes contre le harcèlement des incorrigibles "paparazzis".

Mais de tous ceux à qui les médias rendent hommage, il en est un qui depuis deux ans, multipliant pourtant les méfaits, a droit à tous les honneurs de la presse ; pas un kiosque en effet qui n'expose chaque semaine la photo, sans cesse multipliée, de Nicolas Sarkozy.

Alain Bandiéra

FAL
Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaïque@fal63.org
Directeur de publication : Gérard Chanel
Rédacteur en chef : Guy Grand
Secrétaires de rédaction :
Bruno Gilliet, Françoise Manry
Comité de rédaction : Alain Bandiéra,
Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Fauchoux,
Bernard Gilliet, Bernard Guillot,
Yves Lair, Roland Moulin
Conception/réalisation - Impression : fusium
04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 15,50 €
Commission paritaire n° 0411 G 84688
Dépôt légal : juin 2009 - N° 414